



# PROCÈS-VERBAL

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

TENUE LE 15 MARS 2021 À 18 H 30

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à huis clos le 15 mars 2021 à compter de 18 h 30 sous la présidence de M. le maire, Laurent Thibeault.

Sont présents :

Mmes Annie Girard  
Suzan Lecours

MM. Michel Blackburn  
Vallier Girard  
Frédéric Villeneuve  
**tous conseillers formant quorum**

Est absent : M. Claude Riverin

Est également présente :

Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière. Mme Girard exerce la fonction de secrétaire du conseil municipal.

En raison des conditions d'urgence sanitaires en lien avec la pandémie qui sévit présentement au pays, la présente séance publique est tenue sans la présence des citoyens. Toutefois, elle est enregistrée et webdiffusée le lendemain sur le compte Facebook de la Municipalité.

---

### ORDRE DU JOUR ADOPTION RÉSOLUTION 2021-65

Il est proposé par Mme Suzan Lecours  
Appuyé par Mme Annie Girard  
Et résolu à l'unanimité

Que soit adopté l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord constitué des sujets suivants :

#### 1. OUVERTURE

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 2. ADMINISTRATION

2.1 RÈGLEMENT 308-2021 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 431 223 \$ ET UN EMPRUNT DE 431 223 \$  
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DE LA DESCENTE-DES-FEMMES –  
**PRÉSENTATION**

2.2 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 308-2021

2.3 MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE – RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITÉS – **ADOPTION**

2.4 OBNL AQUEDUC DE L'ANSE DE LA DESCENTE-DES-FEMMES – MISE AUX NORMES DU RÉSEAU D'AQUEDUC – **DEMANDE D'ENGAGEMENT FINANCIER**

### 3. DIVERS

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ADOPTÉ

#### **PROJET DE RÈGLEMENT 308-2021 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 431 223 \$ ET UN EMPRUNT DE 431 223 \$ - RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DE LA DESCENTE-DES-FEMMES - PRÉSENTATION**

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite procéder à des travaux de réfection de la rue de la Descente-des-Femmes ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord ne dispose pas actuellement du montant requis pour payer le coût de ces travaux ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de contracter un emprunt à cette fin ;

Le présent projet de règlement est présenté par M. le maire Laurent Thibeault.

#### **AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 308-2021 RÉSOLUTION 2021-66**

Mme Suzan Lecours, conseillère, donne avis que lors d'une séance publique subséquente il sera question de l'adoption du projet de règlement 308-2021 décrétant une dépense de 431 223 \$ et un emprunt de 431 223 \$ concernant les travaux de réfection de la rue de la Descente-des-Femmes.

#### **MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – SCHÉMA DE COUVERTURE DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE – RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITÉS – ADOPTION RÉSOLUTION 2021-67**

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur la sécurité incendie, la MRC du Fjord-du-Saguenay est tenue de transmettre avant le 31 mars 2021 un rapport d'activités pour l'année 2020 du service incendie ainsi qu'un plan d'action pour la prochaine année au ministère de la Sécurité publique du Québec ;

ATTENDU QUE les municipalités de Sainte-Rose-du-Nord et de Saint-Fulgence ont complété le rapport annuel demandé par la MRC ainsi que la section adressée aux deux municipalités au modèle du ministère de la Sécurité publique du Québec ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Blackburn  
Appuyé par Mme Suzan Lecours  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord adopte le rapport d'activités de l'année 2020 et le plan d'action de l'année 2021 du service incendie.

**ADOPTÉ**

**OBNL AQUEDUC DE L'ANSE DE LA DESCENTE-DES-FEMMES – MISE AUX NORMES DU RÉSEAU D'AQUEDUC –  
DEMANDE D'ENGAGEMENT FINANCIER  
RÉSOLUTION 2021-68**

ATTENDU la correspondance de l'organisme à but non lucratif Aqueduc de l'Anse de la Descente-des-Femmes datée du 1<sup>er</sup> mars 2021 ;

ATTENDU QUE depuis 2005 plusieurs démarches ont été explorées afin de tenter de régulariser la situation de l'alimentation en eau potable dans l'anse de la Descente-des-Femmes ;

ATTENDU la volonté des membres du conseil d'administration de l'OBNL Aqueduc de l'anse de la Descente-des-Femmes d'obtenir un engagement financier de la part de la Municipalité afin de régulariser ladite situation ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Villeneuve

Appuyé par M. Michel Blackburn

Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord accepte d'examiner la possibilité de créer un projet de règlement d'emprunt ;

QUE la Municipalité fasse l'ensemble des vérifications légales requises avant de procéder à toutes actions dans le présent dossier.

**ADOPTÉ**

**SÉANCE –  
LEVÉE  
RÉSOLUTION 2021-69**

Il est proposé par M. Michel Blackburn

Et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord soit levée.

**ADOPTÉ**

La séance est levée à 18 h 54.